

Esprit Parc national Pyrénées un déploiement ambitieux de la marque

Grâce à la création de la marque « Esprit Parc national », le Parc national des Pyrénées entend mettre en valeur les produits et les services créés par les hommes et les femmes contribuant à la préservation et à la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de son territoire.

Depuis le lancement officiel de la marque à l'été 2015, le Conseil économique, social et culturel du Parc national des Pyrénées a entériné le marquage de cinquante-cinq produits et services issues des filières :

- **des hébergements** : vingt-six hébergements dont vingt-et-un gîtes et chambres d'hôtes, trois hôtels et deux campings ;
- **des produits de la ruche** : trois apiculteurs ;
- **de l'artisanat** : objets et meubles en bois des Pyrénées - produits textiles en laine des Pyrénées, sculptures en pierre et marbre ;
- **des sorties découvertes des patrimoines** : vingt-deux sorties proposées par quatorze accompagnateurs en montagne.

La présentation des produits et services est disponible sur le site internet de la marque « Esprit Parc national » : www.espritparcnational.com (ensemble de l'offre des 10 parcs nationaux Français) mais aussi grâce au « guide de la marque Esprit Parc national-Pyrénées » joint en annexe.

Prochainement de nouveaux produits et services marqués comme les restaurants, les séjours, les sites de visites, les productions agricoles enrichiront la gamme.

L'objectif affiché est de créer un réseau de cent cinquante bénéficiaires à l'horizon 2017 afin :

- de proposer une offre de découverte des patrimoines naturels et culturels du Parc national des Pyrénées,
- de valoriser une offre engagée en faveur de l'environnement, qui offre des garanties sur les modes de productions et le lien aux patrimoines du Parc national,
- de créer des synergies inter filières (circuits courts) ;
- d'améliorer la qualité environnementale des produits et services (performance énergétique, éco responsabilité, prise en compte et valorisation des patrimoines) grâce à une démarche de progrès associée et la mise en place de journées techniques et de sensibilisation aux patrimoines.



HEBERGEMENTS

Que vous séjourniez en chambre d'hôtes, en hôtel, en camping, en gîte rural ou de groupe, les hébergements marqués « Esprit Parc national » se caractérisent par un engagement en faveur de l'environnement mais aussi par une mise en valeur des patrimoines du Parc national. Cet engagement se traduit par la mise en place de dispositifs d'économie d'énergie et de la ressource en eau, la valorisation de mobilité douce à partir de l'hébergement, l'usage de produits écologiques pour l'entretien et la mise en place du tri des déchets... Vous trouverez au sein de ces hébergements, grâce à l'accueil prodigué, mais aussi par le biais de différents supports, toute une information et une sensibilisation pour découvrir la diversité et la richesse des patrimoines naturel et culturel du Parc national des Pyrénées. L'invitation à découvrir la gastronomie locale, à rencontrer des producteurs du pays fait également partie de « l'esprit » de partage et d'authenticité cultivé autour de la marque. Enfin, c'est l'occasion de séjourner dans un village ou un bâti de caractère, d'être tout proche ou en lien avec la nature et la biodiversité qui la compose.



© Régis Paquet – Grange des Pyrénées

MIEL ET PRODUITS DE LA RUCHE

Les miels « Esprit Parc national » sont issus du territoire du Parc national et produits de façon respectueuse de la nature et des abeilles. Les ruches sont en bois, et les ruchers entretenus à la main pour éviter les produits chimiques. Les traitements s'inspirent de l'agriculture biologique, et l'extraction est réalisée de façon douce, pour conserver toutes ses qualités aux miels.

Les miels « Esprit Parc national » peuvent être réalisés à partir de « toutes fleurs de montagne », Bruyère, Rhododendron, Châtaignier, Tilleul...



© F. Luc - PNP

ARTISANAT

Le territoire dispose de plusieurs ressources naturelles valorisées par le biais de la fabrication de produits artisanaux. Territoire de montagne, le bois, la pierre, le marbre, la laine,... sont les principales matières mises à l'honneur. Le produit artisanat bénéficiant de la marque « Esprit Parc national », garantit l'origine de la matière première issue du territoire mais également une fabrication locale. Ces artisans s'engagent dans la prise en compte de l'environnement en améliorant leur pratique, leur procédé de fabrication, en utilisant des produits naturels ou écologiques.



© C.Verdier/ M.Hervieu – PNP _ Compagnie du hêtre

SORTIES DECOUVERTE

Avec la marque « Esprit Parc national », le Parc national des Pyrénées s'associe avec les accompagnateurs en montagne du territoire afin de proposer aux visiteurs des randonnées accompagnées à la découverte des patrimoines naturel, culturel et paysager. Ces professionnels de la montagne ont bénéficié de journées d'échange et de sensibilisation animées par le Parc national portant sur la connaissance des espèces et des milieux où ils pratiquent leur activité. Ces sorties proposées en saisons estivale et hivernale abordent les thèmes du pastoralisme, des passages transfrontaliers, des rapaces, des sommets pyrénéens, lacs et tourbières... Elles privilégient des comportements respectueux de la nature ainsi que des modes de déplacement « doux » comme le covoiturage. Partir en balade avec un accompagnateur « Esprit Parc national », c'est l'assurance de bénéficier d'un regard et d'une approche particulière de la part d'un professionnel installé sur le territoire, soucieux d'apporter un « plus » en matière d'information sur les activités humaines en milieu montagnard, les produits du terroir, une découverte des paysages et des traditions en lien avec les missions de préservations portées par le Parc national.



© Y. Bielle - PNP

Un site internet pour être bien orienté

Grâce au site www.espritparcnational.com vous retrouvez facilement les bénéficiaires de la marque « Esprit Parc national », leurs coordonnées, leurs philosophie, par vallée et secteur d'activité. L'ensemble des marqués des 10 parcs nationaux est référencé sur ce site.

Le guide de la marque du Parc national des Pyrénées : 54 découvertes inspirées par la nature



Il recense et présente l'offre de produits et services bénéficiant de la marque au mois de mai 2016. Le guide est disponible sur simple demande auprès du Parc national des Pyrénées en version papier ou numérique.

Pour aller plus loin ...

Au sein des six vallées du Parc national des Pyrénées, des professionnels marqués sont d'ores et déjà à votre disposition pour vous présenter les motivations de leur adhésion et ce que la marque représente pour eux.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute mise en relation.

Les professionnels désireux d'informations sur la marque « Esprit Parc national » sont invités à contacter Joël Combes, chargé de mission Tourisme durable au Parc national des Pyrénées :
05 62 54 16 94 / joel.combes@pyrenees-parcnational.fr
Plus d'informations sur www.espritparcnational.com



« Esprit Parc national » la marque des Parcs nationaux de France,

Les parcs nationaux ont créé la marque « Esprit parc national » pour fédérer les acteurs de chaque territoire et sensibiliser le consommateur aux valeurs portées par les parcs nationaux depuis plus de 50 ans.

Les valeurs de la marque sont **l'engagement, l'authenticité, le respect, le partage, la vitalité.**

Presque cinq années de réflexion collective ont été nécessaires pour parvenir au dépôt à l'INPI en 2010 des noms des parcs nationaux et du logo commun et, en 2013, de la marque collective Esprit Parc national. Elle a été présentée officiellement au Président de la République François Hollande le 18 juillet 2015.

« Esprit parc national » met en valeur des produits et services imaginés et créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion de ces territoires d'exception. Marque collective, « Esprit Parc national » est aussi porteuse d'un message de solidarité en privilégiant l'économie locale.

« Esprit parc national » est attribuée par les Parcs nationaux à des acteurs économiques volontaires, qui proposent des produits et services issus ou exercés sur les territoires des Parcs nationaux. Pour obtenir la marque, les produits ou services doivent répondre aux principes prévus dans le règlement générique ainsi qu'aux critères des règlements spécifiques à chaque activité. Ces règlements sont communs à tous les parcs nationaux pour une même catégorie d'activité. Les acteurs économiques engagés dans la marque signent un contrat avec le parc national concerné.

Le logo « Esprit parc national », accompagné du nom de chaque territoire, est apposé sur les produits et services qui ont rempli les conditions d'attribution de la marque. Il symbolise le partage et le respect des valeurs de la marque par le prestataire marqué et signe son engagement pour la protection des patrimoines et la sensibilisation du public. L'idée est de faire bénéficier les entreprises des territoires de la reconnaissance et de la notoriété des parcs nationaux, pour que les habitants, les visiteurs ou les touristes identifient ces produits ou services particuliers. C'est aussi un repère pour les visiteurs qui souhaitent que leurs choix de consommation soient cohérents avec la préservation du caractère exceptionnel des parcs nationaux français.

À ce jour, le déploiement de la marque concerne 5 grandes catégories de produits ou de services :

- l'artisanat,
- l'hébergement,
- les sorties de découverte des patrimoines naturels et culturels,
- le miel et les produits de la ruche,
- les produits issus de cultures agroforestières tropicales.

D'autres produits ou services seront prochainement marqués : les confitures et jus de fruits, la viande, la restauration, les visites de sites (musées, jardins, grottes, ...) et les séjours.

Elle est déployée actuellement dans 7 parcs nationaux : Parc national des Écrins, du Mercantour, des Cévennes, des Pyrénées, des Calanques, de La Réunion et de Port-Cros. Elle sera prochainement lancée dans le Parc national de la Guadeloupe.

La marque « Esprit parc national » en chiffres

2013 : marque déposée
2014 : enregistrement à l'INPI
18 juillet 2015 : lancement officiel
5 grandes catégories de produits ou de services
7 parcs nationaux : Parc national des Écrins, du Mercantour, des Cévennes, des Pyrénées, des Calanques, de La Réunion et de Port-Cros.
133 bénéficiaires engagées dans la marque

254 produits et services référencés à ce jour, répartis en :
156 sorties de découverte des patrimoines naturels et culturels
67 hébergements
3 produits artisanaux
25 miel et autres produits de la ruche
3 produits issus de cultures agroforestières tropicales

Le site web

www.espritparcnational.com

La page Facebook

facebook.com/espritparcnational

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées
05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39